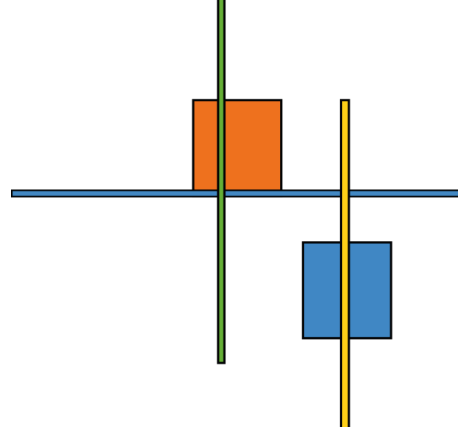




La Vie Scolaire

Composition du service de vie scolaire :

Les 3 CPE, accompagnées des assistants d'éducation, encadrent les élèves en dehors de leurs heures de cours et animent la vie scolaire.

Les missions de la vie scolaire :

Assurer un suivi individuel de chaque élève :

- ⇒ Suivi et gestion des absences, avec l'aide des Assistants d'Éducation,
- ⇒ Aide à l'orientation en relation avec la psy EN, qui assure une permanence dans le lycée, ou au CIO
- ⇒ Avec l'Infirmier, aide à la résolution de problèmes personnels, familiaux ou de santé,
- ⇒ En relation avec les Professeurs, recherche de médiation en cas de problèmes avec l'élève et de pistes pour une meilleure performance scolaire.

Accompagner les élèves et leur permettre d'accéder dans les meilleures conditions possibles aux services du lycée, notamment :

La demi-pension : organisée sous forme de self avec un système de priorité permettant aux élèves qui reprennent les cours à 13 h de déjeuner avant les autres.

L'internat : géré par quatre Assistants d'Éducation chaque soir et une CPE.

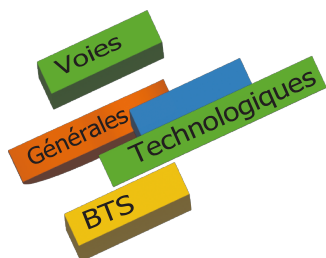
La salle 1001 : salle de travail silencieuse, accessible en autonomie

Former les élèves à leur future mission de citoyen :

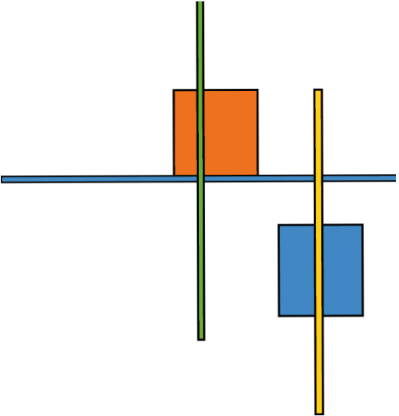
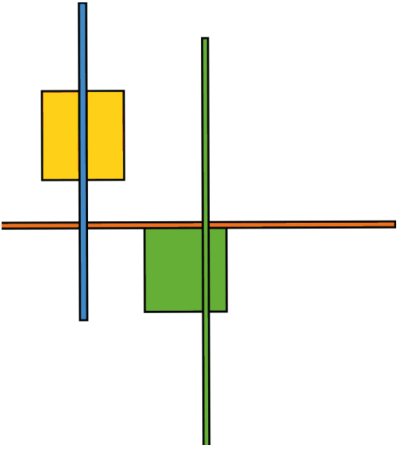
- ⇒ Actions de prévention santé en collaboration avec l'infirmier du lycée,
- ⇒ Les élèves délégués de classe bénéficient d'une formation qui leur permet d'appréhender au mieux leurs nouvelles fonctions de délégué, ainsi que la notion d'engagement,
- ⇒ Les 10 élèves membres du CVL (*Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne*) sont élus par tous les lycéens. Ils prennent une part active dans toutes les questions relatives au fonctionnement du lycée et aux conditions de vie dans l'établissement.
- ⇒ 10 ambassadeurs contre le harcèlement bénéficient d'une formation.
- ⇒ Les Éco-délégués sont encadrés par les 2 référents développement durable du Lycée.

La Maison des lycéens (MDL) : c'est l'association des élèves. Elle œuvre pour le bien-être des élèves, gère l'ouverture du foyer des élèves (baby-foot, tv, distributeurs etc.) ou encore participe à la mise en œuvre des différents projets de l'internat. La MDL peut proposer des animations spécifiques sous la responsabilité du président de la MDL. Elle collabore souvent avec le C.V.L. Une cotisation de 10€ est demandée à chaque élève pour adhérer à l'association

N'hésitez pas à adhérer à la M.D.L.



14 rue de Sévigné 08000 Charleville- Mézières
Tel : 03.24.59.83.00
E-mail : ce.080007p@ac-reims.fr
Site : <http://lyceesevigne.com>



L'Internat

L'internat dispose d'un projet pédagogique et éducatif qui se développe en 4 axes principaux :

- ⇒ **Accueil et intégration des internes** (soirée d'intégration, découverte de l'environnement : tels que médiathèque, cinéma, jeux coopératifs pour apprendre à connaître ses camarades, etc.)
- ⇒ **Santé et bien-être des internes** (activités sportives bien dans son corps - bien dans sa tête, activités créatives d'expression, etc)
- ⇒ **Réussite des élèves** (Heures d'études surveillées, accompagnement aux devoirs si besoin, suivi trimestriel, etc)
- ⇒ **Ouverture culturelle** (une programmation culturelle est mise en place en collaboration avec les professeurs documentalistes du CDI, activités créatives, etc)

L'internat dispose d'un règlement intérieur, qui s'ajoute au règlement intérieur du lycée. On y retrouve plusieurs points :

- ⇒ **Le fonctionnement** : horaires et sorties
- ⇒ **Les sorties internat** :
 - **Les secondes** ne sortent que pour des activités extérieures (conservatoire, sport : courrier de la famille obligatoire).
 - **Les premières** ont droit à une sortie par semaine de 18 h à 18 h 40 (le jeudi)
 - **Les terminales** ont droit à deux sorties par semaine de 18h à 18h40 (mardi et jeudi)
 - **Les sorties du mercredi après-midi** : temps libre. Activités extra-scolaire autorisées.

Les élèves internes peuvent repartir dans leur famille le mercredi après-midi et rentrer le jeudi matin. Si c'est le cas, les familles doivent le préciser **par courrier en début d'année**. Les élèves qui ne rentrent pas chez eux sont libres le mercredi après-midi de sortir en ville ou de rester dans leurs chambres d'internat, retour à 18h.

Animation et vie de l'internat

Les délégués de l'internat et le personnel vie scolaire organisent :

- Des soirées à thèmes (Halloween, Noël, fin d'année, etc)
- Des sorties théâtre, cinéma, bowling, Enfants du Cinéma, Festival du court-métrage ...

Grâce à la **Maison Des Lycéens (M.D.L.)**, des équipements sont mis à disposition : babyfoot, fléchettes, télévision, jeux de société, échecs, distributeurs de boissons chaudes, etc.

Chaque étage de l'internat dispose d'un **foyer équipé** (fauteuil, coin tisanes, etc.)

- ⇒ **Suivi de la scolarité à l'internat** : Étude obligatoire de 19h45 à 21h. Entretien individuel trimestriel.